

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL DU 13 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, les membres du comité syndical, dûment convoqués le 31 mars 2026, se sont réunis, à la mairie de Rimou, sous la Vice - Présidence de Monsieur Jean-Claude BUSNEL, vice-président sortant.

Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 7
Nombre de votants : 8

Étaient présents : BRUNEL Jean-Claude, Carret James, Dubois de La Cotardièrre Valentin, Guitton Annie, LOHIER Fernande, STICKER Stéphanie, TISON Yves

Excusés : TISON Valentine, procuration donnée à LOHIER Raymonde

Autre présent : BATAIS Loïc

Secrétaire de Séance : LOHIER Fernande

Début de séance : 20h00

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 02 décembre 2025

2026.3 PRESENTATION DES NOUVEAUX ELUS DU SIRS

Un tour de table est proposé afin de présenter chaque élu

Mme Fernande LOHIER, maire de Rimou
Mr Jean-Claude BUSNEL, 1^{er} adjoint de Rimou ?
Mme Valentine TISON, 2^e adjointe de Rimou
Mr Yves TISON, 3^e adjoint de Rimou
Mr James CARRET, conseiller municipal de Romazy,
Mr Valentin DUBOIS DE LA COTARDIERRE, 2^e adjoint de Romazy
Mme Annie GUITTON, conseillère municipale de Romazy
Mme Stéphanie STICKER, 1^{ère} adjointe de Romazy

2026.4 ELECTION DU BUREAU

Mme LOHIER, doyenne d'âge, prend la parole.

Election du président

Mme STICKER Stéphanie se présente comme candidate au poste de présidente.
Le vote se déroule à bulletin secret.

Votants : 8
Exprimés : 8
Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 4

Mme STICKER Stéphanie, ayant obtenu 8 voix pour, est élue présidente du regroupement scolaire.

Election du vice-président

Mr BUSNEL Jean-Claude se présente comme candidat au poste de vice-président.
Le vote se déroule à bulletin secret.

Votants : 8
Exprimés : 8
Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 4

Mr BUSNEL Jean-Claude, ayant obtenu 8 voix pour, est élu vice-président du regroupement scolaire.

Election d'une secrétaire

Mme GUITTON Annie se présente comme candidate au poste de secrétaire.
Le vote se déroule à bulletin secret.

Votants : 8
Exprimés : 8
Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 4

Mme GUITTON Annie ayant obtenu 8 voix pour, est élue secrétaire du bureau.

DIVERS

Demande de mobilier adapté pour un élève

Le devis reçu pour le mobilier est au nom de la Mairie de Romazy.

Après accord des membres du SIRS, il convient de modifier la date sur le devis (noté 2023) et de modifier le devis au nom du SIRS.

Il est également envisagé :

- d'avoir un devis comparatif,
- de se renseigner si une aide financière est possible.

Cantine / repas / jardin potager

Les nouveaux membres du SIRS souhaitent qu'une liste des fournisseurs qui approvisionnent la cantine soit établie, pour connaître leur nom et leur localisation géographique.

Concernant le jardin potager, le SIRS souhaite connaître les projets futurs de l'APE, notamment les personnes qui s'investiront dans le jardinage car le potager est une charge de travail, surtout entre mai et aout.

Quelques achats alimentaires continueront d'être effectués soit au SUPER U soit à l'INTERMARCHE.

Une carte de fidélité au nom du SIRS ROMAZY RIMOU a été créé avec l'adresse mail du regroupement scolaire pour INTERMARCHE.

Une demande des parents d'élèves lors du conseil d'école du 2 avril 2026

Certains parents d'élèves ont demandé s'il était possible, dans la facturation du repas du midi, d'avoir 2 tarifs, distinguer d'une part le prix du repas et d'autre part le temps périscolaire de garderie car le cout d'encadrement durant le temps périscolaire de l'enfant âgé de moins de 6 ans ouvre droit à un crédit d'impôt (garderie du matin et garderie du soir).

Après concertation, le SIRS ne donne pas une réponse favorable à cette demande, cette pratique ne se faisant pas dans les autres communes. Ainsi, le temps de surveillance du midi reste compris dans le tarif du repas.

Garderie

Lors du conseil de classe, il a été redemandé que la garderie se fasse dans la salle de cantine au lieu de la salle de motricité, à cause principalement du manque de place.

Après concertation, le SIRS autorise la reprise de la garderie dans la cantine, le matin et le soir, et ce, dès la reprise de l'école après les vacances scolaires d'avril.

Fin de séance à 21h15

BUSNLE Jean-Claude	CARRET James	DUBOIS DE LA COTARDIERE Valentin	GUITTON Annie
LOHIER Fernande	STICKER Stéphanie	TISON Valentine	TISON Yves